

**EUREX-AUDIT  
RHONE-ALPES**

Société de  
Commissaires  
aux Comptes  
inscrite sur  
la liste  
nationale des  
commissaires  
aux comptes  
de la CRCC de  
Chambéry

**LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**Comité de Saône et Loire**

**14 rue Tilladet**

**71000 MACON**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES SUR LES  
COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**EUREX-AUDIT RHONE-ALPES**

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros - Siren n° 812 717 320 RCS Annecy

TVA FR 33 812 717 320 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex - Tél : 04 50 69 03 04

Bureau de Lyon : 53 rue Vauban - 69006 Lyon - Tél : 04 72 75 49 00 - E-mail : eurex.lyon@eurex.fr  
[www.eurex.fr](http://www.eurex.fr)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER  
Comité de Saône et Loire  
14, rue Tilladet  
71000 MACON

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres du Comité,

### 1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

### 2- Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **3- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4- Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du comité.

### **5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 25 mars 2024

**EUREX AUDIT RHONE-ALPES**  
**Bruno MICHEL**  
**Commissaire aux comptes**



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>401 275.05</b>	<b>(37 373.98)</b>	<b>363 901.07</b>	<b>211 178.80</b>
Terrains	33 000.00		33 000.00	20 000.00
Constructions	349 778.32	(19 018.91)	330 759.41	190 770.14
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	18 496.73	(18 355.07)	141.66	408.66
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>401 275.05</b>	<b>(37 373.98)</b>	<b>363 901.07</b>	<b>211 178.80</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>25 792.35</b>		<b>25 792.35</b>	<b>92 645.76</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	25 792.35		25 792.35	92 645.76
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>1 663 204.75</b>		<b>1 663 204.75</b>	<b>856 217.13</b>
Valeurs mobilières de placement	270 940.85		270 940.85	270 940.85
Disponibilités	1 392 263.90		1 392 263.90	585 276.28
Charges constatées d'avance	2 494.71		2 494.71	1 843.64
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>1 691 491.81</b>		<b>1 691 491.81</b>	<b>950 706.53</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 092 766.86</b>	<b>(37 373.98)</b>	<b>2 055 392.88</b>	<b>1 161 885.33</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		793 050.50	738 460.60
Réserves statutaires ou contractuelles		154 863.10	154 863.10
Réserves pour projet de l'entité		638 187.40	583 597.50
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		831 477.17	54 589.90
Situation nette (sous total)		1 624 527.67	793 050.50
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>		<b>1 624 527.67</b>	<b>793 050.50</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		24 717.66	22 654.66
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>		<b>24 717.66</b>	<b>22 654.66</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		<b>79 026.52</b>	<b>87 966.96</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		79 026.52	87 966.96
Emprunts et dettes financières divers			
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>			
<b>DETTES</b>		<b>327 121.03</b>	<b>258 213.21</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		35 853.84	34 759.94
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		13 878.39	13 954.02
Dettes fiscales		3 339.00	402.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		274 049.80	209 097.25
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>		<b>406 147.55</b>	<b>346 180.17</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>2 055 392.88</b>	<b>1 161 885.33</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	30 328.00	31 328.00	(1 000.00)	-3.19 %
Ventes de biens et services	34 208.07	17 526.33	16 681.74	95.18 %
Ventes de biens	2 592.03	1 902.08	689.95	36.27 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	31 616.04	15 624.25	15 991.79	
. dont parrainages	1 039.00		1 039.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	6 385.00	5 475.00	910.00	16.62 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	287 955.58	280 923.40	7 032.18	2.50 %
Dons manuels	286 955.58	280 923.40	6 032.18	2.15 %
Mécénats	1 000.00		1 000.00	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	1 284 491.46	337 823.02	946 668.44	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	2.32	0.57	1.75	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 643 370.43</b>	<b>673 076.32</b>	<b>970 294.11</b>	
Achats de marchandises	7 081.93	6 621.95	459.98	6.95 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	170 045.48	127 361.57	42 683.91	33.51 %
Aides financières	503 084.23	357 345.87	145 738.36	40.78 %
Impôts, taxes et versements assimilés	17 017.59	4 927.18	12 090.41	
Salaires et traitements	66 876.28	64 637.22	2 239.06	3.46 %
Charges sociales	21 404.07	21 037.62	366.45	1.74 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 019.13	8 410.71	(391.58)	-4.66 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	32 089.24	30 704.14	1 385.10	4.51 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>825 617.95</b>	<b>621 046.26</b>	<b>204 571.69</b>	<b>32.94 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>817 752.48</b>	<b>52 030.06</b>	<b>765 722.42</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	15 876.65	2 467.66	13 408.99	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>15 876.65</b>	<b>2 467.66</b>	<b>13 408.99</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	687.76	760.77	(73.01)	-9.60 %
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>687.76</b>	<b>760.77</b>	<b>(73.01)</b>	<b>-9.60 %</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>15 188.89</b>	<b>1 706.89</b>	<b>13 482.00</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>832 941.37</b>	<b>53 736.95</b>	<b>779 204.42</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	1 768.80	1 158.95	609.85	52.62 %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 768.80</b>	<b>1 158.95</b>	<b>609.85</b>	<b>52.62 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 768.80</b>	<b>1 158.95</b>	<b>609.85</b>	<b>52.62 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	3 233.00	306.00	2 927.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 661 015.88</b>	<b>676 702.93</b>	<b>984 312.95</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>829 538.71</b>	<b>622 113.03</b>	<b>207 425.68</b>	<b>33.34 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>831 477.17</b>	<b>54 589.90</b>	<b>776 887.27</b>	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	350.00 48 787.00	47 891.00	350.00 896.00	1.87 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>49 137.00</b>	<b>47 891.00</b>	<b>1 246.00</b>	<b>2.60 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	350.00 48 787.00	47 891.00	350.00 896.00	1.87 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>49 137.00</b>	<b>47 891.00</b>	<b>1 246.00</b>	<b>2.60 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL .....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES .....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE .....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	<i>Préambule</i> .....	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1	<i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C » .....	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	9
3.1.7	<i>Stocks</i> .....	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.3	<i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	14
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i> .....	15
3.2.4.1	Tableau de variation .....	15
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés .....	15
3.2.5	<i>Dettes</i> .....	15
3.2.5.1	Etat des échéances .....	15
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales .....	16
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	16
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	16
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>17</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie .....	18
4.2.1.2	Dons manuels et dons étrangers .....	18
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2.1.4	Mécénat.....	19
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....	19
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises .....	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie .....	20
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i> .....	20
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	21

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	21
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	21
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	21
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	23
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	25
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	26
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	27
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	29
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>30</b>
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	30
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	31

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Legs d'un montant exceptionnel (environ 900 000 euros) ;
- Achat des 2 locaux : Chalon et Montceau les Mines

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	242 597	158 678		401 275
<b>Total</b>	<b>242 597</b>	<b>158 678</b>	<b>0</b>	<b>401 275</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>158 678</b>	<b>0</b>
→ Achat local Montceau	40 000	
→ Achat local Chalon	83 500	
→ Local Mâcon Safriclim	22 178	
→ Terrain Chalon et Montceau	13 000	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
<b>Total</b>	<b>158 678</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	31 418	5 956		37 374
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>31 418</b>	<b>5 956</b>	<b>0</b>	<b>37 374</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	25 792	25 792	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	2 495	2 495	
<b>Total</b>	<b>28 287</b>	<b>28 287</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	270 941	484 515			213 574
<b>Total</b>	<b>270 941</b>	<b>484 515</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>213 574</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	386 765	
Livrets et comptes épargne	547 237	
Comptes à terme	402 746	
<b>Total</b>	<b>1 336 748</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
→ Dons à recevoir BNP	196	
→ Collecte Kiabi à recevoir	3 036	5 175
→ Verre Montceau et Mâcon	16 064	19 600
→ Frs débiteurs : acompte travaux	5 110	
→ Legs à recevoir BN		66 484
→		
<b>Disponibilités</b>	13 131	2 398
<b>Total</b>	<b>37 538</b>	<b>93 657</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
MMA	1608	1 061
Immo de France	887	783
...		
...		
<b>Total</b>	<b>2 495</b>	<b>1 844</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	154 863								154 863	
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales	583 598				54 590				638 188	
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
<b>Report à nouveau</b>										
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	54 590		54 590				54 590			
<b>Subventions d'investissement</b>										
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>793 051</b>	<b>0</b>	<b>54 590</b>	<b>0</b>	<b>54 590</b>	<b>0</b>	<b>54 590</b>	<b>0</b>	<b>793 051</b>	<b>0</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Dons"</b>		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Legs"</b>		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

**3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)**

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Ressources</b>						
			196	7896	6896	196
			A	B	C	D = A-B+C
<b>Legs :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Donations :</b>		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	22 655	2 063		24 718
→				
<b>Total</b>	<b>22 655</b>	<b>2 063</b>	<b>0</b>	<b>24 718</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	79 027	9 014	46 195	23 818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 854	35 854		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	16 558	16 558		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	274 050	274 050		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>405 489</b>	<b>335 476</b>	<b>46 195</b>	<b>23 818</b>

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>3 233</b>	<b>306</b>
→ Impôt sur les sociétés	3 233	306
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>13 984</b>	<b>14 050</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 284	2 909
→ Caisse de retraite	516	660
→ Caisse de prévoyance	342	338
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	7 953	7 442
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 783	2 605
→ Prélèvement à la source	106	96
<b>Total</b>	<b>17 217</b>	<b>14 356</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>35 854</b>	<b>34 760</b>
FNP - Factures non parvenues (Eurex, poste, LNCC...)	25 415	25 440
Comptes Frs 4011	4 975	3 939
Comptes Frs 4012 LNCC	5 464	5 381
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>274 050</b>	<b>209 097</b>
Recherche versée LNCC	86 076	98 504
Recherche AURA	184 828	109 000
Secours Familles	3 146	1 593
<b>Total</b>	<b>309 904</b>	<b>243 857</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

---

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE

EMPLOIS

	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France	621 999,83	611 479,76	446 800,30	423 857,79
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	621 999,83	611 479,76	446 800,30	423 857,79
1.1.1.1 Versements à d'autres organismes agissant en France	183 524,62	173 004,55	136 935,85	114 063,34
1.1.1.2 Réalisées à l'étranger	438 475,21	438 475,21	309 864,45	309 794,45
1.2 Réalisées par l'organisme				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes	98 297,31	88 659,34	95 730,19	89 496,06
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	98 297,31	88 659,34	95 730,19	89 496,06
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	103 945,57	91 930,19	76 326,54	62 192,02
3.1 Frais d'information et de communication	3 841,64	3 841,64	3 275,83	3 275,83
3.2 Frais de fonctionnement	92 802,24	80 786,86	66 067,18	51 932,66
3.3 Autres charges	7 301,69	7 301,69	6 983,53	6 983,53
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	2 063,00	2 063,00	2 950,00	2 950,00
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	3 233,00		306,00	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL CHARGES</b>	829 538,71	794 132,29	622 113,03	578 495,87
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	831 477,17		54 589,90	

	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	9 131,00	9 131,00	8 964,00	8 964,00
Réalisées à l'étranger	9 131,00	9 131,00	8 964,00	8 964,00
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	18 022,00	18 022,00	17 347,00	17 347,00
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	21 984,00	21 984,00	21 580,00	21 580,00
<b>TOTAL</b>	49 137,00	49 137,00	47 891,00	47 891,00

## REPORTING - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE

### RESSOURCES

#### PRODUITS PAR ORIGINE

	Décembre 2023			Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
1.1 Cotisations sans contrepartie	-1 497 128,87	-1 497 128,87		-495 983,31	-495 983,31
1.2 Dons, legs et mécénat	-30 328,00	-30 328,00		-31 328,00	-31 328,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-287 955,58	-287 955,58		-280 923,40	-280 923,40
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
2.1 Cotisations avec contrepartie	-157 502,01	-157 502,01		-175 244,62	-175 244,62
2.2 Parrainage des entreprises	-1 039,00	-1 039,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-154 691,89	-154 691,89		-174 085,10	-174 085,10
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 771,12	-1 771,12		-1 159,52	-1 159,52
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>					
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-6 385,00	-6 385,00		-5 475,00	-5 475,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
<b>TOTAL</b>	<b>-1 661 015,88</b>	<b>-1 497 128,87</b>		<b>-676 702,93</b>	<b>-495 983,31</b>

#### PRODUITS PAR ORIGINE

	Décembre 2023			Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public		TOTAL	Dont générosité du public
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
Bénévolat	-49 137,00	-49 137,00		-47 891,00	-47 891,00
Prestations en nature	-48 787,00	-48 787,00		-47 891,00	-47 891,00
Dons en nature	-350,00	-350,00			
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>	<b>-49 137,00</b>	<b>-49 137,00</b>		<b>-47 891,00</b>	<b>-47 891,00</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

---

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### **4.2.1.3 Mécénat**

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Produits financiers	15 877	2 468
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>15 877</b>	<b>2 468</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	16 746	16 180
Actions d'information, de prévention et de dépistage	2 658	2 568
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	1 731	1 673
Actions de société et politique de santé	3 191	3 084
Frais d'appel aux dons et legs	37 313	36 051
Frais de fonctionnement (dont communication)	26 939	24 932
<b>Total</b>	<b>88 578</b>	<b>84 488</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	150 890	107 675
Actions d'information, prévention,dépistage	15 736	12 792
Actions de formation	314	306
Actions de recherche	15 644	15 246
Actions autres	941	917
<b>Total</b>	<b>183 525</b>	<b>136 936</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	4 650	2 360
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	433 825	307 504
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>438 475</b>	<b>309 864</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Frais d'information et de communication	3 842	3 276
Frais de gestion :		
- Achats d'études, eau, électricité, achats frs	5 098	3 245
- Loc Immobilière, chges loc, maintenance	15 227	12 837
- Honoraires, dplcts, télécommunications	20 352	11 912
- salaires et traitements	26 639	24 894
- Impôts et taxes	17 018	4 927
- Cotisation statutaire	8 469	8 251
Autres charges	7 302	6 984
...		
<b>Total</b>	<b>103 947</b>	<b>76 327</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	48 785	47 891
<b>Total</b>		<b>48 785</b>	<b>47 891</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	5 012				2 070						7 082
Variation de stock	75 829				52 233		41 983				170 045
Autres achats et charges externes	64 609	438 475									503 084
Aides financières											17 018
Impôts, taxes et versement assimilés	16 041				28 319		17 018				66 877
Salaires et traitements	5 095				8 995		22 517				21 403
Charges sociales							7 313				5 956
Dotations aux amortissements et dépréciations							5 956		2 063		2 063
Dotations aux provisions											32 091
Report en fonds dédiés											688
Autres charges	16 939				6 681		8 471				
Charges financières							688				
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											3 233
<b>TOTAL</b>	<b>183 525</b>	<b>438 475</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>98 298</b>	<b>0</b>	<b>103 946</b>	<b>2 063</b>	<b>3 233</b>	<b>0</b>	<b>829 539</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	9 131		18 022	21 984	49 137
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>9 131</b>	<b>0</b>	<b>18 022</b>	<b>21 984</b>	<b>49 137</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 240
<b>Total</b>	<b>3 240</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Reprises Secours	1 769
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>1 769</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE FONDATION DE FRANCE	071 - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE	Décembre 2023	Décembre 2022
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>611 479,76</b>	<b>423 857,79</b>
1.1 Réalisées en France		611 479,76	423 857,79
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		173 004,55	114 063,34
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		143 421,21	86 635,84
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		12 684,52	10 958,92
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		313,66	305,60
Actions de société et politique de santé		940,99	916,81
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		15 644,17	15 246,17
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		438 475,21	309 794,45
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		17 250,00	2 290,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		421 225,21	307 504,45
<i>Programmes nationaux</i>		105 130,21	98 504,45
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		316 095,00	209 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>88 659,34</b>	<b>89 496,06</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		88 659,34	89 496,06
Frais d'appel de dons		43 781,10	46 096,13
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		41 994,29	40 990,23
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		1 292,40	752,00
Activités de récupérations		1 591,55	1 657,70
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>91 930,19</b>	<b>62 192,02</b>
3.1 Frais d'information et de communication		3 841,64	3 275,83
Frais d'information et de communication externe		3 841,64	3 275,83
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		80 786,86	51 932,66
Frais de gestion		55 300,39	38 754,19
Formation administrative			
Impôts et taxes		17 017,59	4 927,18
Cotisation statutaire 10%		8 468,88	8 251,29
3.3 Autres charges		7 301,69	6 983,53
Charges financières		1 345,56	1 522,82
Dotations aux amortissements		5 956,13	5 460,71
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>792 069,29</b>	<b>575 545,87</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>2 063,00</b>	<b>2 950,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>702 996,58</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1 497 128,87</b>	<b>578 495,87</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>9 131,00</b>	<b>8 964,00</b>
<i>Réalisées en France</i>	9 131,00	8 964,00
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>18 022,00</b>	<b>17 347,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 984,00</b>	<b>21 580,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49 137,00</b>	<b>47 891,00</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

 071 - COMITÉ DE SAÔNE ET LOIRE	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-1 497 128,87</b>	<b>-495 983,31</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-30 328,00	-31 328,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-287 955,58	-280 923,40
Dons manuels non affectés	-284 822,51	-274 025,47
Dons manuels affectés	-2 133,07	-6 897,93
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-1 000,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 178 845,29	-183 731,91
Manifestations	-19 613,04	-4 931,01
Ventes (dont abonnement à vivre)	-2 592,03	-1 902,08
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération	-10 964,00	-10 693,24
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-15 876,65	-2 467,66
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-1 129 799,57	-163 737,92
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-1 497 128,87</b>	<b>-495 983,31</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-82 512,56</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-1 497 128,87</b>	<b>-578 495,87</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	518 264,01	595 315,86
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	702 996,58	-82 512,56
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	-139 722,27	5 460,71
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 081 538,32	518 264,01

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-49 137,00</b>	<b>-47 891,00</b>
Bénévolat	-48 787,00	-47 891,00
Prestations en nature		
Dons en nature	-350,00	
<b>TOTAL</b>	<b>-49 137,00</b>	<b>-47 891,00</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014	Armoire net	323			323		
2015	Imprimante	234			234		
2016							
2017							
2018							
2019							
2020	Bâtiment	185 000		110 000	75 000	3 700	3 700
2020	Peinture	18 273			18 273	1 218	1 218
2020	Serveur NAS	826			826	275	275
2021	Ordinateur	801			801	125	125
2022							
2023	Chauffage/Clim	22 179			22 179	288	288
2023	Local Chalon	83 500			83 500	121	121
2023	Local Montceau	40 000			40 000	207	207
	<b>Total</b>	<b>351 136</b>	<b>0</b>	<b>110 000</b>	<b>241 136</b>	<b>5 934</b>	<b>5 934</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)

Nature d'engagements	2023	2022
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	15			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	1250	0,75	21138
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	5	400	0,24	6764
réunions...	15	140	0,09	2367
Organisation de manifestations	80	800	0,48	13528
Communication, démarches auprès des médias	6	50	0,03	846
Ventes au profit du CD	15	60	0,04	1015
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	1	20	0,01	338
Quête sur la voie publique ou à domicile	50	150	0,09	2537
Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	1	15	0,01	254
<b>Total</b>	<b>194</b>	<b>2 885</b>	<b>1,74</b>	<b>48 785</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### **5.2.2 Informations relatives au personnel salarié**

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

<b>Rubriques</b>	<b>Nombre de personnes</b>	<b>Nombre d'heures DADS</b>	<b>Equivalent plein-temps(1)</b>
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	3 640	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3 640</b>	<b>2</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### **5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	6 202
6257 - Réceptions	Restauration	413
6068 - Autres March et Fournitures	Mme BADY / Mme THEVENET	121
6070 - Achats de marchandises	Roses + Gala + Mme DUCERF	451
...	...	
	<b>Total</b>	<b>7 187</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### **5.2.4 Certification du nombre d'adhérents**

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 791 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.